

Louis GILL

Économiste, retraité de l'UQÀM

(28 décembre 2009)

“Dette du Québec.
Réplique à Claude Picher.”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf., .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Louis Gill, économiste québécois
Professeur retraité de l'UQAM

“Dette du Québec. Réplique à Claude Picher.”

Montréal, 28 décembre 2009. Réplique [parue dans le journal **La Presse**, Montréal, le 7 janvier 2010 en page A18], à la critique faite par Claude Picher [parue dans **La Presse** du 26 décembre 2009 sous le titre : “[La dette, un faux épouvantail ?](#)”] de l'article de l'auteur parue dans **La Presse** du 22 décembre 2009 sous le titre : “Exorbitante, la dette du Québec ?”

Louis GILL est économiste et professeur retraité du département de sciences économiques de l'UQAM où il a œuvré de 1970 à 2001. Tout au cours de cette carrière, il a eu une activité syndicale active. Il a publié plusieurs ouvrages, sur la théorie économique marxiste, l'économie internationale, l'économie du socialisme, le partenariat social et le néolibéralisme, ainsi que de nombreux essais et articles de revues et de journaux sur des questions économiques, politiques, sociales et syndicales.

[Autorisation formelle accordée par l'auteur le 19 février 2010 de diffuser cette conférence dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : gill.louis@uqam.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 12 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 24 février 2010 à Chicoutimi,
Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Louis Gill

"Dette du Québec. Réplique à Claude Picher".

Montréal, 28 décembre 2009. Réplique [parue dans le journal **La Presse**, Montréal, le 7 janvier 2010 en page A18], à la critique faite par Claude Picher [parue dans *La Presse* du 26 décembre 2009 sous le titre : "[La dette, un faux épouvantail ?](#)"] de l'article de l'auteur parue dans **La Presse** du 22 décembre 2009 sous le titre : "Exorbitante, la dette du Québec ?"

Dans *La Presse* du 22 décembre (P. A23), j'ai comparé la dette du gouvernement du Québec contractée sur les marchés ou « dette directe » (41 % du PIB en 2009, 45 % en 2010) à celle, beaucoup plus élevée, du gouvernement des États-Unis (60 % du PIB en 2009, 70 % en 2010). Dans l'édition du 26 décembre, le journaliste Claude Picher estime qu'il est « téméraire » de se limiter à cette mesure de la dette et qu'il faut ajouter à la dette du gouvernement celles d'Hydro-Québec, des commissions scolaires, des municipalités, des hôpitaux et des universités, ainsi que les engagements de l'État envers ses futurs retraités et la part du Québec dans la dette du gouvernement du Canada, ce qui porterait la dette du Québec à 108 % du PIB en 2009.

Cette mesure de la dette que Claude Picher propose est une extension abusive du concept de dette (brute et nette) de l'ensemble des administrations publiques, utilisé par les organismes internationaux comme l'OCDE et le FMI pour comparer l'endettement des divers pays. Ce concept comprend les diverses composantes mentionnées par Claude Picher, mais exclut les sociétés d'État comme Hydro-Québec, ainsi que les engagements envers les régimes de retraite du secteur public, parce que certains pays les comptabilisent et d'autres pas.

Ainsi calculée de manière à comparer des comparables, la dette brute de l'ensemble des administrations publiques du Québec représente 70 % du PIB en 2009 plutôt que les 108 % calculés par Claude Picher. Ce chiffre est significati-

vement inférieur à la moyenne des trente pays membres de l'OCDE qui est établie par cet organisme ainsi que par le FMI à plus de 90 % du PIB en 2009 et à plus de 100 % pour 2010. Sous cet aspect comme sous celui de la dette directe, on vérifie donc que la situation du Québec n'a rien du caractère exorbitant que certains souhaitent lui attribuer.

Il est par ailleurs pour le moins étonnant de voir Claude Picher présenter les États des États-Unis et particulièrement la Californie comme étant en bien meilleure santé financière que le Québec alors qu'on sait très bien que cet État et plusieurs autres traversent en ce moment des crises financières sans précédent qui les placent dans des situations de quasi faillite et les acculent à un véritable saccage de leurs services publics. Il est désolant de constater à quels glissements peut mener l'admiration béate d'un tandem d'« experts indépendants ».

Montréal, [La Presse](#), le 26 décembre 2009.

“La dette, un faux épouvantail?”

[Claude Picher](#)

En pleines négociations avec le gouvernement, les syndicats de la fonction publique essaient de répandre, par les temps qui courent, l'idée que la dette publique québécoise n'est pas aussi grave qu'on pourrait le croire.



Ça tombe mal. Quatre économistes de grande réputation (Pierre Fortin, Robert Gagné, Luc Godbout et Claude Montmarquette) viennent de déposer un rapport qui qualifie la dette d'exorbitante.

Cette semaine, dans les pages Forum de *La Presse*, l'économiste Louis Gill accuse les quatre auteurs d'agiter «l'épouvantail d'une catastrophe imminente». Selon lui, il s'agirait de camoufler «une volonté de demander aux moins nantis de contribuer davantage sans toucher aux privilèges existants», rien de moins.

Qu'en est-il? La dette est-elle ou un problème grave, comme le soutiennent une vaste majorité d'économistes, ou un faux épouvantail ?

Voyons donc quel est le raisonnement de Louis Gill.

La dette du gouvernement québécois est de 125 milliards. Cela représente 41% du produit intérieur brut (PIB). Aux États-Unis, le chiffre équivalent est de 8500 milliards et représente 60% du PIB. Compte tenu de leur capacité de payer, les Québécois sont donc beaucoup moins endettés que les Américains, et l'écart a des chances de se creuser davantage au cours des prochaines années. En 2011, en effet, la dette québécoise atteindra 45% du PIB, contre 70% aux États-Unis. **De quoi se plaint-on ?**

Le chiffre de 125 milliards mesure la dette directe, celle qui est inscrite dans les documents budgétaires et que le gouvernement doit financer sur les marchés. C'est aussi le chiffre qui sert pour les comparaisons interprovinciales.

Or, il est hautement téméraire de se limiter à ce chiffre, qui ne comprend pas la dette d'Hydro-Québec, ni les dettes des commissions scolaires, des municipalités, des hôpitaux, des universités, ni les engagements de l'État à l'égard de ses futurs retraités. Certes, le gouvernement n'a pas à financer directement toutes ces dettes. Ce n'est pas une raison pour faire comme si elles n'existent pas. Au total, si on tient compte de l'ensemble de ces engagements, la dette publique québécoise atteint 214 milliards. On vient de passer à 68% du PIB.

Mais la plus grosse erreur de M. Gill est de dresser sa comparaison avec les États-Unis comme si le Québec était un pays souverain.

Les Québécois font partie du Canada et, à ce titre, doivent assumer leur part de la dette fédérale de 535 milliards, ou 16 000 dollars par citoyen canadien. Pour le Québec, cela représente 123 milliards. On est rendus à 108% du PIB.

Pour être juste, il faut aussi tenir compte de la dette publique totale des États-Unis, qui dépasse largement le chiffre de 8500 milliards que nous venons de voir. Il faut aussi ajouter, comme on l'a fait dans le cas du Québec, les dettes des États, des municipalités, comtés, commissions scolaires et autres instances. Il y en a pour 1000 milliards. Les États américains sont beaucoup moins endettés que les provinces canadiennes. La Californie, par exemple, a une dette directe de 122 milliards, à peu près la même que le Québec (pour une population cinq fois supérieure). La Virginie, dont la population est comparable à celle du Québec, a une dette de 22 milliards. Il faut aussi ajouter les déficits actuariels des caisses de retraite et de la sécurité sociale, 2800 milliards. On en arrive ainsi à une dette publique totale de 12 300 milliards, ou 87% du PIB.

En tenant compte de l'endettement public total, les Québécois sont donc plus endettés que les Américains.

En évoquant le «lourd endettement» des États-Unis, M. Gill ajoute que «tous les pays industrialisés sont dans la même situation». Tous, vraiment? Nous avons vu que la dette directe américaine représentait 60% du PIB. Voici, selon le plus récent classement du CIA World Factbook (dont les chiffres recourent dans les grandes lignes ceux de l'OCDE, mais avec l'avantage d'être plus récents), voici

donc la liste des pays dont la dette directe est inférieure à ce pourcentage: Australie, Autriche, Espagne, Finlande, Irlande, Islande, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Taiwan.

Mais au-delà de ces comparaisons internationales, le fait est que l'ampleur de la dette publique québécoise n'a rien d'un faux épouvantail. Elle est, comme le soulignent avec justesse MM. Fortin, Gagné, Godbout et Montmarquette, exorbitante, et cela, c'est la réalité.

Fin du texte